



Mercredi 03.05.17 | 50^e année | N° 13

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Christine Gaillard

La santé de nos petits

Nous connaissons tous les règles de base: une bonne hygiène de tous les jours, des vaccinations, une alimentation équilibrée, du mouvement et évidemment un entourage aimant. Il ne faut pas surprotéger non plus, nous dit-on. Mais que faire des menaces pernicieuses, invisibles, aux noms barbares, tels que les «perturbateurs endocriniens»? Les PE altèrent le système hormonal, peuvent conduire à des malformations, des cancers et des troubles du comportement. Même à de toutes petites doses, ils sont fortement toxiques. Les fœtus et les petits enfants sont les plus exposés.

La Suisse a limité l'utilisation de certains PE, mais ils sont toujours très présents dans les plastiques, les cosmétiques et les aliments. Comment réduire le risque? Dans les crèches de la ville, nous n'utilisons plus ni lingettes ni produits de lavage ni crèmes sur la peau des enfants, seulement de l'eau et la lavette. Pour le nettoyage, nous préférons autant que possible les produits bio. Quant aux «pampers», nous sommes encore à la recherche de couches garanties sans PE. D'une façon générale, les directrices sont conscientes et responsables d'acheter en intégrant le critère de santé.

Nous avons la volonté d'améliorer sans cesse les soins aux enfants et soutenons les actions pour mieux informer les familles. Evitons les PE et autres substances toxiques, il en va de la santé de nos petits, de notre société et de notre environnement.

Directrice de l'Education et de la Santé



Le maître de chai Olivier Lavanchy et le directeur des Caves de la Ville Olivier Arni présentent la «Charte 1214», un pinot noir à maturation longue. • Photo: Stefano Iori

Cuvée spéciale pour un jubilé

Pour célébrer leur 75^e anniversaire, les Caves de la Ville de Neuchâtel sortent une cuvée spéciale: la «Charte 1214», un pinot noir élevé pendant trente mois dans des barriques de chêne issues de forêts neuchâteloises. Un vin de qualité, que le public pourra déguster ce samedi dès 10 heures lors des traditionnelles portes ouvertes des caves, dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou.

«Cette cuvée spéciale est née d'une volonté de produire un vin issu de l'année du 800^e anniversaire de la charte de franchises en 2014. C'est un clin d'œil à l'acte fondateur de la communauté urbaine de notre cité, qui, à cette date, a acquis ses premières libertés», explique le directeur des Caves

de la Ville, le conseiller communal Olivier Arni, qui voit en ce vin un bel ambassadeur de la culture et de l'histoire millénaire de Neuchâtel, en cette année où la capitale cantonale a été élue Ville suisse du Goût.

Un peu plus robuste qu'un pinot noir traditionnel, cette cuvée à maturation longue peut se boire dès à présent ou se garder quelques années. «C'est un vin long en bouche, qui a un bel équilibre», relève le nouveau responsable des Caves de la Ville, l'œnologue-vigneron Olivier Lavanchy. Les amateurs pourront se forger leur propre opinion samedi sur cette cuvée spéciale, dont il existe 800 bouteilles numérotées. Il sera possible de passer commande le jour même, en réservant ses numéros fétiches.

Autre actualité, les Caves de la Ville, décidément en ébullition en cette année anniversaire, viennent d'inaugurer un site internet flambant neuf pour présenter les crus tirés des douze hectares de vigne en mains communales: pinot noir et chasselas essentiellement, mais aussi pinot gris, chardonnay, gewürztraminer, garanoir et gamaret, tous classés sous l'appellation d'origine contrôlée (AOC). Et ce n'est pas tout! En ce début de printemps, les Caves de la Ville ont le plaisir d'annoncer qu'elles deviennent le nouveau fournisseur officiel de vins de Festi'neuch, qui se tiendra cette année du 15 au 18 juin sur les Jeunes-Rives. On ne pouvait rêver meilleure vitrine! (ab)

• www.cavesdelaville.ch



La Ville de Neuchâtel, cité de l'Energie, appelle à voter oui le 21 mai prochain à la Stratégie énergétique 2050.



Les élèves du Melinda Dance Center s'apprennent à envahir la scène du Passage pour leur spectacle annuel.



Neuchâtelois et Chaux-de-Fonnières sont invités à bouger ensemble dimanche au stade de la Maladière.



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction

Croisière Fête des mères

Dimanche 14 mai 2017

Menu à bord

Saumon frais d'Écosse mariné par nos soins aux agrumes et poivre rose
Gaufre liégeoise dorée à la fleur de sel et chutney à la rhubarbe
Chantilly acidulée au Yuzu

~~~~~  
Pavé de veau rôti aux pleurotes du panicaut  
Pommes de terre nouvelles au four en brochette de romarin  
Bouquet d'asperges vertes et blanches  
Jus de veau à l'ail confit et marjolaine

~~~~~  
Tarte maison au chocolat Saint-Domingue 72%
Sorbet fraise, flûte croustillante à la cassonade
Crème anglaise rafraîchie à la menthe



Prix du menu ainsi
que de la croisière :

Adulte : CHF 83.-

Enfant : CHF 39.-

Départ Estavayer : 11h15
Départ Neuchâtel : 12h30

Retour Estavayer : 15h15
Retour Neuchâtel : 16h30

 **Navigation**
Lacs de Neuchâtel et Morat SA
www.navig.ch

Réservation : www.navig.ch
Tél : 032 729 96 00



Convivialité

Le 19 mai, fêtez avec vos voisins

Vendredi 19 mai à Neuchâtel, comme dans de nombreuses villes de Suisse et d'Europe, c'est la fête des voisins, un événement sympathique visant à renforcer les liens entre habitants d'un même immeuble ou quartier. La Ville de Neuchâtel soutient activement cette 7^e édition. Elle tiendra un stand d'information au centre-ville samedi 13 mai.

Près de 700 personnes interrogées dans le cadre d'un récent sondage à Genève estiment que la fête des voisins améliore les relations de bon voisinage. Et cela est sans doute vrai partout! Alors pourquoi ne pas tenter l'aventure? Le principe de cet événement est simple: toute personne intéressée organise sa propre fête des voisins, dans son immeuble ou son quartier. Grillade dans un parc proche, pique-nique dans la cour, apéro dans la cage d'escalier ou dans le hall, tout est possible.

La Ville de Neuchâtel, par son Service de l'intégration et des infrastructures culturelles (Siic), promeut et coordonne l'événement. Elle apporte une aide logistique aux organisateurs. Vous souhaitez vous lancer? Vous pouvez annoncer votre événement sur la page www.fetedesvoisins-ne.ch ou contacter directement le service (032 717 73 80, siic.vdn@ne.ch). La Ville installe cette année un stand au centre-ville samedi 13 mai. Du matériel de promotion y sera distribué: t-shirts, ballons, cartons d'invitation, flyers... A prélever également ces prochaines semaines à la Boutique d'information sociale, rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel (lu-ve 8h30-12h/13h30-17h) ou encore au Siic, rue de Tivoli 28, 3^e étage.



La Ville soutient activement la Fête des voisins.



Le Conseil communal est opposé au report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers

« Un accord remis en cause »



Pour le directeur des Finances Fabio Bongiovanni, il faut explorer de nouvelles pistes, « viables à long terme et adaptées à la réalité de tous ». • Photo: Stefano Iori

En février dernier, le Grand Conseil neuchâtelois a décidé de reporter l'harmonisation de l'impôt des frontaliers, qui devait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Un référendum a été lancé contre cette décision, qui impacte négativement 30 des 36 communes du canton. Pour la Ville de Neuchâtel, le coût est d'environ 4 millions de francs. Président du Conseil communal et directeur des Finances, Fabio Bongiovanni explique pourquoi la Ville s'oppose elle aussi à ce report.

Fabio Bongiovanni, pourquoi la Ville de Neuchâtel est-elle opposée au report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers?

Ce report remet en cause un accord politique portant sur un paquet global d'harmonisation fiscale, approuvé en 2013 par le Grand Conseil et discuté par l'ensemble des partenaires, cantons et communes. Chacun faisait un pas vers l'autre. Aujourd'hui, avec ce report, on crée un biais conséquent pour les communes: une grande partie d'entre-elles ont préparé leur budget sans avoir intégré ce report, puisque la réforme était censée aboutir au 1^{er} janvier 2017. Pour la Ville de Neuchâtel – qui avait déjà exprimé son opposition lors de la consultation cantonale – cela représente un coût d'environ 4 millions de francs: la répartition de l'impôt des personnes physiques et des frontaliers devait être de 120-80 entre le canton et les communes, mais le report de la bascule de l'impôt des frontaliers fait

pour faire aboutir ce volet de péréquation, qui a été repris secteur par secteur. Par ailleurs, les communes qui ont demandé ce report ont déjà annoncé que leur objectif était de remettre en cause tout le paquet d'harmonisation. Ce à quoi on peut adhérer, d'ailleurs. Mais pour mesurer les effets pleins de ces réformes, il faut déjà qu'elles aboutissent.

Quelles sont les pistes à encourager dès lors?

Selon nous, il faut se remettre autour de la table et rediscuter de l'harmonisation globale. Il faut que l'on trouve une solution viable à long terme, qui s'adapte à la réalité de tous. Imaginons qu'on se trouve dans la situation

où nous aurions beaucoup moins de frontaliers. Les communes concernées auraient soudain beaucoup moins de recettes: on se cache donc le problème avec ce report. Il faut que les communes puissent avoir une vision de leurs ressources à long terme. On ne peut pas naviguer à vue. Et il faut rappeler que la Ville de Neuchâtel joue déjà un rôle très important en faveur de la cohésion cantonale, tant par la péréquation intercommunale que par l'harmonisation fiscale. (fk)

En quoi consistait ce paquet adopté en 2013 et remis en cause aujourd'hui?

Le projet global harmonisait quatre impôts: personnes physiques, entreprises, frontaliers et impôts à la source. Globalement, on y trouvait un certain équilibre, même si la Ville de Neuchâtel était perdante, car elle cédait 20 points d'impôts des entreprises pour gagner 10 points d'impôts des personnes physiques. Mais nous étions prêts à jouer le jeu, car cela permettait d'assurer davantage de stabilité dans les rentrées fiscales. Ce paquet global, entré en vigueur en 2014, prévoyait déjà un report de deux ans de la bascule de l'impôt des frontaliers, pour permettre aux communes fortement dépendantes de cet impôt de se préparer au changement. Cette bascule a été repoussée une première fois à 2017, puis aujourd'hui à la Saint-Glinglin.

Vous craignez que ce dernier volet de l'harmonisation ne se concrétise jamais en réalité?

Bien sûr. Le Grand Conseil a dit en février qu'il voulait attendre la mise en œuvre de la péréquation des charges. Mais cela prendra du temps, aucun objectif n'ayant été fixé

Un référendum lancé

A la suite du report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers, un référendum a été lancé, soutenu par plusieurs communes du Littoral neuchâtelois. Pour les référendaires, il s'agit d'exiger de l'Etat « qu'il tienne ses engagements, pris en 2013 », mais aussi « d'octroyer aux communes les montants prévus avec lesquels les budgets et planifications financières ont été établis pour les années 2017 et suivantes », et de « donner aux communes les moyens d'investir. » Le comité référendaire veut aussi « éviter une hausse des impôts et des taxes dans la majorité des communes du canton. » Il rappelle que l'enjeu, pour les communes concernées, porte sur 11,5 millions de francs. Le délai pour la récolte des 4'500 signatures court jusqu'au 8 juin.



Le Chœur du Van et la fanfare l'Avenir Auvernier présentent « The Black Knight » d'Edward Elgar

Le chevalier noir unit chœur et fanfare

C'est une première mondiale: le Chœur du Van et la fanfare l'Avenir Auvernier revisitent ensemble la pièce de Sir Edward Elgar, « The Black Knight », dans une orchestration créée exclusivement pour l'occasion par Raymond Gobbo. Sur scène, les 60 choristes seront accompagnés par 46 musiciens, âgés de 7 à 77 ans, ou presque. Coup de projecteur sur ce projet d'envergure à découvrir samedi 13 mai au Temple du Bas.

Quatre passionnés sont à l'origine de ce projet insolite: Charles Robert-Charrue (fanfare), Denys Schallenberg (chœur), Cédric Bellini (fanfare) et Bernard Guye (chœur), respectivement les deux présidents et les deux directeurs des formations engagées. « Nous avons décidé d'unir nos forces le temps d'un projet, afin de sortir des sentiers battus: ce n'est pas tous les jours qu'un chœur mixte et une fanfare se produisent ensemble sur scène », relève Denys Schallenberg, président du Chœur du Van. De quoi surprendre tout à la fois les habitués et le grand public!

Mystérieux chevalier

Le répertoire pour chœur et fanfare est plutôt mince. Pour présenter



Le chœur du Van et la fanfare l'Avenir Auvernier réunis pour une dernière répétition avant leurs quatre représentations. • Photo: Stefano Iori

une œuvre à la mesure de son ambition, l'ensemble a choisi *The Black Knight* du compositeur britannique Edward Elgar. Ecrite pour chœur et orchestre, cette pièce a été transposée par Raymond Gobbo pour chœur et fanfare. « Tout un défi: la fanfare joue en si bémol alors que le chœur est en do. Il a fallu harmoniser les partitions des deux formations », commente Denys Schallenberg. Sous la baguette de Cédric Bellini, directeur de la fanfare, les 106 protagonistes joueront les quatre actes qui constituent la

pièce. L'histoire se déroule au temps des chevaliers. Les gens célèbrent la Pentecôte dans la joie et la bonne humeur. Un tournoi de chevaliers se tient dans les landes. Redoutable, le fils du roi remporte tous les duels jusqu'à la venue d'un mystérieux chevalier noir. Celui-ci sort vainqueur de son affrontement avec le jeune prince. Entre deux danses, le chevalier noir demande au roi la main de sa fille. Les enfants du roi périront empoisonnés par ce furieux inconnu. « La joie, les chevaux qui galopent, la tristesse: tout

se ressent dans la musique », détaille le président du Chœur du Van.

L'ensemble interprétera également la *Missa pro pace* de Daniele Carnevali, sous la baguette de Bernard Guye, directeur du Chœur du Van. « Cette messe se positionne comme un joli miroir au Black Knight avec toute la douceur des messes italiennes », précise Denys Schallenberg. Chacune des formations proposera encore tout à tour quelques pièces de son répertoire traditionnel.

Mise en bouche sur les ondes

Les protagonistes préparent l'événement depuis un an déjà. Chaque formation a répété de son côté. Depuis le mois de février, choristes et musiciens se rencontrent régulièrement pour régler les derniers ajustements. Le concert sera donné à quatre reprises à Auvernier, Porrentruy, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. En guise d'avant-goût, le Chœur du Van et la fanfare l'Avenir Auvernier se produiront à la salle polyvalente d'Auvernier dans le cadre de l'émission radio le Kiosque à musiques samedi 6 mai à 11h sur les ondes de la 1^{ère}. (ak)

«The Black Knight»: samedi 13 mai à 20h au Temple du Bas. Entrée libre, collecte. Infos sur www.choeurduvan.ch et www.avenirauvernier.ch.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture du mardi au dimanche de 11h à 18h. www.mahn.ch.

L'objet du mois, « Le décor des poètes au 18^e siècle à Neuchâtel », présenté par Lisa Laurenti et Christophe d'Epagnier, mardi 9 mai à 12h15.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), exposition « Manger, la mécanique du ventre », ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Main à la pâte! « La cuisine végétale au fil des saisons – le printemps », atelier culinaire donné par Linda Virchaux. Inscriptions: mielidesapins@gmail.com.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au

public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente « Terre d'outils », ouverte 7j./7, d'avril à octobre de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch

Les dimanches «Café-tartines» au Jardin, durant toute l'année 2017.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- « Gravure », stage de l'Ascension, dès 16 ans, du jeudi 25 au samedi 27 mai de 11h à 17h.

- « Focus! », atelier 4 à 6 ans en duo, mercredi 31 mai 2017 de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans, mercredi 24 mai 2017 de 14h à 16h, atelier ados dès 11 ans, mercredi 7 juin 2017 de 14h à 16h.

Jardin botanique

- « Afterwork aromatique », atelier réservé aux adultes, confection et

dégustation de cocktails et apéritifs à base de plantes aromatiques, mercredi 3 mai de 17h30 à 20h.

- « Les petits bêtes de l'étang », atelier 7 à 10 ans, mercredi 31 mai de 13h30 à 15h.

Divers

Lundi des mots, « Toi aussi », de Jean-Marie Adate, entretien avec l'auteur, un verre à la main, lundi 8 mai, 18h30, Cave Bauermeister, rue des Moulins 21.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), « La Route du Levant », débat rhétorique, sur le thème du djihadisme, sous forme de fable policière, par Dominique Ziegler, lundi 8 et mardi 9 mai, 20h.

Espace Schilling (fbg Hôpital 11), « Pierre Debatty, l'abstrait éthéré? », exposition jusqu'au 28 mai, ouverture du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. Conférence de Patrice Allanfranchini, historien de l'art, « L'abstraction un regard pour soi-même », vendredi 5 mai, 17h30.

Fabrik:5 (Erhard-Borel 13), « Quête » rencontre photographique avec Laurie Ceconi, ouverture vendredi 5 mai de 18h à 22h (vernissage), samedi 6 et dimanche 7 mai de 14h à 16h.

Salon du Bleu Café (rue du Seyon 27), jeudi 4 mai, 20h30, vernissage du 3^e album « On the Mountain » du duo Bluegrass/Blues Crazy Pony; vendredi 5 mai, 21h, Guilty en concert live; jeudi 11 mai, 20h, soirée Culture Nomade avec Faith I Branko.

Bar King (rue du Seyon 38), vendredi 5 mai, 21h, concert jazz de Cocinando; mercredi 10 mai, 21h, DJ Thomas BarMan.

King au Lac (port de Neuchâtel), mercredi 11 mai, 21h, MAD MAS set. Au Bar King en cas de mauvais temps.

Récital violoncelle-guitare, Mathilde Chiappone et Etienne Frenk, dimanche 7 mai, 11h15, salle de l'Union Commerciale, rue du Coq-d'Inde 24.

Conservatoire de musique neuchâtelois (espace de l'Europe 21), portes ouvertes, samedi 6 mai, de 10h à 16h.

L'actualité culturelle

Requiem de Mozart

En concert annuel ce week-end, le Chœur de l'Université de Neuchâtel, sous la direction de Sylvain Muster, présentera l'ultime chef d'œuvre de Mozart: le poignant *Requiem*. Renforcé par le Chœur de la Campanelle de Pontarlier, les choristes seront accompagnés par un orchestre créé pour l'occasion et par quatre solistes: Charlotte Müller Perrier (soprano), Sylvia Giepmans (mezzo-soprano), Jean-François Monvoisin (ténor) et Krzysztof Borysiewicz (basse). En seconde partie de concert, les deux ensembles interpréteront le *Te Deum*, une œuvre composée en 2007 par Sylvain Muster avec la même orchestration que le *Requiem* de Mozart et qui s'appuie sur de belles lignes mélodiques.

Samedi 6 mai à 20 heures à la Basilique Notre-Dame (Eglise rouge)

Le Satyricon de Pétrone

Le Groupe de théâtre antique de l'Université de Neuchâtel s'empare du *Satyricon* de Pétrone, un célèbre roman latin datant du 1^{er} siècle de notre ère. Caricaturale, outrancière, cette œuvre satirique et souvent licencieuse conte les aventures de l'affranchi Encolpe, de son ami Ascylte et de leur jeune esclave Giton, dans une Rome très décadente. A mille lieux de notre sensibilité actuelle, le texte éveille questionnements et fantômes, souligne la troupe, qui le fait résonner dans une mise en scène moderne et contemporaine.

Du 5 au 14 mai au théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13. Les représentations ont lieu à 20h30 du mercredi au vendredi, le samedi à 19h et le dimanche à 17h. Réservations: 032 725 76 00 ou www.tumulte.ch

Légendes du rock



Nostalgie, nostalgie... Le Bar King accueille ce week-end un groupe de rock américain qui créait l'évènement à chacune de ses venues à Neuchâtel à l'époque du Plateau libre: les Roustabouts. Fondé par Gary Setzer des Stray Cats, le groupe a enflammé les nuits new yorkaises dans les années 80, se produisant dans tous les clubs

et lieux importants de la ville, et effectué plusieurs tournées en Europe. Il vient de se reformer.

The Roustabouts Survivors: samedi 6 mai à 21 heures au Bar King.

Joute littéraire

La librairie Point Virgule, qui a ouvert dernièrement ses portes à l'avenue du Premier-Mars 6, organise ce vendredi à 17 heures

une joute littéraire entre deux auteurs neuchâtelois très différents: le procureur Nicolas Feuz, auteur de polars, et l'avocat François Berger, écrivain et poète. L'évènement sera suivi d'une séance de dédicaces et d'un apéritif.

Inscriptions souhaitées au 032 721 07 16 ou par courriel à jmkohler@gmail.com

A l'occasion du 15^e anniversaire de l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies

L'Orchestre de l'ONU à Neuchâtel

La Suisse a adhéré à l'Organisation des Nations Unies en 2002. Pour célébrer ces 15 ans d'appartenance à l'ONU, la Confédération, le Canton et la Ville de Genève, siège européen des Nations Unies, organisent une tournée de concerts à travers la Suisse. La Ville de Neuchâtel sera de la fête et accueillera cet ambassadeur musical pour un concert symphonique gratuit le dimanche 14 mai au Temple du Bas.

Dirigé par le chef de réputation internationale Antoine Marguier, l'orchestre de l'ONU comprend une septantaine de musiciens issus des cinq continents, fonctionnaires internationaux auprès de l'Office des Nations Unies et des agences spécialisées basées à Genève, le Cern et les ONG, auxquels s'ajoutent quelques musiciens de la région. Cet ensemble de haut niveau incarne les valeurs des Nations Unies et de la Genève internationale, en Suisse et à l'étranger. Il vise l'excellence avec des programmes classiques variés et toujours accessibles.

Jeune violoniste prodige

Dimanche 14 mai, à 17 heures, cet ambassadeur culturel de l'ONU interprétera au Temple du Bas l'ouverture de *La Flûte enchantée* de Mozart, le



Antoine Marguier dirigera l'Orchestre de l'ONU le 14 mai au Temple du Bas lors d'un concert destiné à remercier la population d'avoir dit oui à l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies. • Photo: Martin Good

concerto pour violon en sol mineur no 1 de Max Bruch, *l'English Folk Song Suite* de Ralph Vaughan Williams, *Le Voyage de printemps* du compositeur suisse Aloÿs Formerod et *l'Ouverture pour une fête académique* de Johannes Brahms. La soliste invitée sera la jeune violoniste prodige suisse Lisa Rieder, 29 ans, qui fait une magnifique carrière internationale.

Réservation obligatoire

Sollicité par le conseiller fédéral Didier Burkhalter, chef du Départe-

ment fédéral des affaires étrangères (DFAE) et ancien président de la Ville de Neuchâtel, le Conseil communal a répondu favorablement et est heureux aujourd'hui d'offrir ce concert à ses concitoyen-n-e-s. Pour y participer et être certain de trouver une place, il faut cependant la réserver sur http://unorchestra.ch/UN-Konzert_NE/. La location est ouverte!

Concert gratuit de l'Orchestre des Nations Unies le 14 mai à 17h au Temple du Bas.



Chronique culturelle

Sauvons Heidi

La Fondation romande pour le cinéma lance un cri d'alarme! Portée par les cantons romands ainsi que les villes de Genève, Lausanne et Neuchâtel, Cinéforum a publié récemment une prise de position dans *Le Temps* et la *NZZ* pour mettre en garde contre les ravages que ferait l'initiative No Billag dans le secteur de la production cinématographique. Certes, il n'est pas agréable de payer 451,10 fis de redevance radio-tv par an. Mais il faut savoir que cette taxe qui couvre 80% du budget de la SSR et profite aussi à RTN et Canal Alpha, permet à la Télévision de consacrer 27,5 millions de francs par an au soutien de la réalisation de fictions et documentaires suisses dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel. Supprimer la taxe – ou la réduire par le biais d'un contreprojet – reviendrait à saigner la SSR, partant à tuer la production cinématographique suisse. Sans le soutien de la SSR, «Ma vie de courgette» et «Heidi» n'auraient jamais vu le jour. Cinéforum l'a crié haut et fort la semaine passée lors du festival «Visions du réel». Et ce n'est qu'un début!

Patrice Neuenschwander

Approaching Baku | A l'approche de Bakou

Outsiders Looking In | Regards extérieurs



Anthea Estoppey | Matt Kollasch

Editions Messeiller

Anthea Estoppey et Matt Kollasch se sont rencontrés à Bakou, en 2015. Anthea avec des mots, Matt avec des images, tous deux exploraient leur domicile temporaire et tentaient d'en résoudre les énigmes. Leur commune fascination mêlée d'étonnement au sujet de Bakou et de ses habitants se renforça au fur et à mesure qu'ils partageaient leurs interrogations, expériences et découvertes. **De leur compréhension de l'Azerbaïdjan – à travers leurs yeux d'étrangers – est né ce livre, en l'espace d'un an.**

Ouvrage de 188 pages intérieures au format 29,7 × 21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 170 gm². Couverture (cartonnée) imprimée en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm², reliure cousue au fil.



BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage **Approaching Baku | A l'approche de Bakou** (Fr. 29.- / + frais de port):

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : **Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel**

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch

 Chronique cinéma

« Et les mistral gagnants »



Aline Botteron

Avec pudeur et délicatesse, la journaliste Anne-Dauphine Julliard a filmé le quotidien de cinq enfants gravement malades, en s'effaçant derrière leurs mots, leurs regards et leurs rires. Son documentaire « Et les mistral gagnants », solaire malgré la rudesse du sujet, n'oublie pas la maladie, mais célèbre la vie.

«Je n'aurais jamais entrepris une telle démarche si je n'avais moi-même été confrontée à cette situation de vie en tant que parent». Il y a dix ans, Anne-Dauphine Julliard, de passage jeudi dernier à Neuchâtel pour présenter son film en avant-première, a perdu sa fille, Thaïs, des suites d'une maladie dégénérative incurable. Après avoir raconté cette épreuve dans un livre, *Deux petits pas sur le sable mouillé*, elle a troqué la plume contre la caméra pour aller à la rencontre de cinq enfants – Ambre, Camille, Tugdual, Charles et Imad – qui souffrent de pathologies graves, handicapantes et potentielle-



Les couloirs de l'hôpital résonnent des rires du petit Charles, l'un des héros du documentaire d'Anne-Dauphine Julliard. • Photo: sp

ment mortelles. «J'avais envie de donner la parole aux enfants.»

Avec humour et surtout l'énergie optimiste de leur âge, ces petits bouts d'homme et de femme âgés de six à neuf ans nous font partager leurs jeux, leurs joies, leurs rêves et leurs rires, mais aussi la réalité de leur maladie, dont ils parlent avec une maturité étonnante. Mais tel n'est pas le propos

de ce documentaire lumineux. «C'est avant tout un film sur la vie, une invitation à retrouver son âme d'enfant, cette capacité à vivre dans l'instant présent, avec insouciance et intensité», explique Anne-Dauphine Julliard.

Des scènes parfois éprouvantes

Le film n'édulcore pas pour autant les moments difficiles. «Il y a une réa-

lité qu'il fallait capter. Mais il y avait aussi des choses que, par pudeur et respect, je n'avais pas envie de filmer, comme le bain de Charles», un petit garçon victime d'une terrible maladie de peau, l'épidermolyse bulleuse, qui nécessite des soins longs et douloureux. «Charles a insisté, en me disant que si je ne montrais pas cela, alors il ne servait à rien que je le filme, car ce bain fait partie intégrante de sa vie». Avant de repartir faire les 400 coups avec son copain Jason dans les couloirs de l'hôpital.

En célébrant les hauts de la vie sans oublier les bas, «Et les mistral gagnants» évite ainsi l'écueil de la sensiblerie pleurmicharde autant que de l'angélisme béat, sans céder à aucun moment à la tentation de la démonstration ou de l'exhibitionnisme. Il sort ce mercredi sur les écrans, auréolé d'un joli succès en France.

A.B.

 Une semaine, un sport



Danse Equilibre propose des cours de danse et de travail corporel aux petits comme aux grands. Ici, les danseuses de «moderne fusion» à l'exercice avec leur professeure Nathalie Robert. • Photo: Stefano Iori

Voyez comme on danse !

Vous faire découvrir la richesse de l'offre des clubs sportifs actifs à Neuchâtel et à proximité: c'est l'objectif de notre chronique «Une semaine, un sport», qui vous présente cette semaine l'école Danse Equilibre. Celle-ci propose à quelque 300 élèves (enfants, adolescents, adultes et seniors) des cours de danse et de travail corporel dans près de 20 disciplines différentes. Et les 5-6-7 mai, c'est la Fête de la danse, des centaines d'initiations sont proposés partout en Suisse, y compris par Danse Equilibre ! Plus d'infos: www.danse-equilibre.ch et www.dastanzfest.ch/neuchatel

Votre club est actif sur le territoire communal? Vous voulez qu'il soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



Le Conseil général reprendra lundi le chemin de l'Hôtel de Ville, avec deux rapports à l'ordre du jour

Favoriser la biodiversité

De retour lundi sur les bancs de l'Hôtel de Ville, le Conseil général se penchera notamment au chevet de la biodiversité. Vingt ans après le lancement du programme «Nature en ville», le Conseil communal entend en effet être à la hauteur des enjeux en mettant en place une politique globale et volontariste, sous le pilotage conjoint des directions de l'Urbanisme, des Infrastructures et de la Culture. Le Conseil général sera étroitement impliqué via la commission Nature et paysage, qui compte également différents experts.



La Ville de Neuchâtel a fait figure de pionnier en inscrivant dans son plan directeur en 1994 déjà la conservation et la valorisation d'espaces verts en milieu urbain ainsi que le maintien de milieux naturels favorables aux espèces menacées, rappelle le Conseil communal dans ce rapport d'information, qui fait également office de complément de réponse à une interpellation du groupe PopVertSol.

Le programme «Nature en ville» a notamment permis la réalisation d'un parc didactique à Monruz.
• Photo: sp

Meilleur ancrage

Au terme du second plan d'actions, le Conseil communal, par la direction de l'Urbanisme, a mandaté un institut spécialisé en politiques locales (Idheap) pour évaluer, en collaboration avec un bureau d'études en écologie appliquée, l'impact du programme «Nature en ville» et voir comment améliorer l'action de la Ville en faveur de la biodiversité. Face aux enjeux environnementaux et sociétaux, l'exécutif est en effet déterminé à renforcer sa politique en la matière. «Il s'agit aujourd'hui de passer d'une logique de programme à la définition d'une stratégie globale, en ancrant la biodiversité de manière transversale dans la politique de la Ville. Il s'agit aussi d'identifier les collaborations indispensables, tout en favorisant les initiatives citoyennes», résume le directeur de l'Urbanisme et de l'environnement, Olivier Arni. Avec, en ligne de mire, la perspective de pouvoir bénéficier de subventions fédérales dans le cadre de la Stratégie Biodiversité Suisse.

Le rapport jette les bases organisationnelles de cette nouvelle politique. Pour ancrer la thématique de la biodiversité dans l'action des différents services de la Ville, mais aussi mieux coordonner ce qui se fait déjà et avoir une vision globale de ce qu'il reste à faire, la gouvernance politique, historiquement du ressort de la direction

de l'Urbanisme, a été élargie pour impliquer également les directions de la Culture et des Infrastructures. L'évaluation menée a en effet montré la nécessité de renforcer le portage politique, explique le Conseil communal. Sur le plan écologique, en revanche, le bilan est très positif. Les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'action ont été jugées pertinentes et efficaces.

15'000 espèces à Neuchâtel

Le groupe de travail «Nature en Ville», dont l'action a été saluée, deviendra un groupe de coordina-

tion, avec force d'analyse et de proposition, et sera présidé dès juillet par le chef du Service des parcs et promenades. Enfin, pour impliquer un large cercle dans l'élaboration de cette stratégie, le Conseil communal propose de redéfinir la commission «Nature et paysage». Si le Conseil général l'accepte, elle comprendra désormais quatre membres de l'autorité législative ainsi que des représentants du monde scientifique et associatif, et sera pleinement consultée.

Végétalisation de l'espace public, fauche différenciée des talus, aménagement de bacs et jardins potagers urbains, préservation de la réserve forestière du Bois de l'Hô-

pital, sensibilisation dans les écoles: le rapport dresse l'inventaire de ce qui se fait déjà et donne également quelques pistes. Le Conseil communal entend notamment accroître les collaborations avec le monde scientifique, ne pas s'arrêter aux portes de la Ville mais agir également au niveau du plan directeur régional, et développer une réelle politique de gestion de la faune sur le littoral. Selon un inventaire mené en 2010, la Ville abriterait plus de 15'000 espèces différentes, dont 69 inscrites dans la liste rouge des plantes et animaux en danger. (ab)



Cela a débouché sur l'instauration d'un groupe de travail transversal à l'administration communale, chargé du programme «Nature en ville». Deux plans d'actions ont été mis en œuvre entre 1999 et 2014, permettant la réalisation d'une soixantaine de mesures. Cela va de la pose de nichoirs pour les martinets à la restauration de vieux murs, en passant par l'aménagement d'un parcours didactique sur la biodiversité au bord du lac à Monruz.



Un règlement sur les finances

Le Conseil général se penchera aussi le 8 mai sur un projet de règlement communal sur les finances (RCF). Ce projet fait suite à l'entrée en vigueur, sur le plan cantonal, de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes. Il a été présenté et discuté par la commission financière lors de cinq séances de travail.

Se voulant un «véritable outil de gestion financière de toutes les autorités de notre Ville», le RCF intègre telles quelles certaines dispositions cantonales, en complète d'autres par des dispositions reprises par le règlement général de commune et s'inspire du règlement type élaboré par

le Service des communes. Objectif: améliorer la gouvernance financière en rappelant les bases d'une bonne gestion.

Parmi les nouveautés, outre le principe de la «vraie valeur», qui a conduit à la réévaluation du patrimoine financier et administratif de la Ville, la nouvelle réglementation exige des communes l'introduction d'outils de contrôle, ainsi que d'un mécanisme de maîtrise des finances, via l'autofinancement. A noter que la Ville de Neuchâtel avait déjà introduit un tel mécanisme, le degré d'autofinancement étant fixé à 70% minimum.



Les installations de la Step modernisées pour produire de l'énergie renouvelable locale

La Step, véritable centrale énergétique

La Ville de Neuchâtel soutient sans réserve la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, soumise à votation populaire le 21 mai. Depuis plus de vingt ans, elle poursuit une politique ambitieuse d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables. Preuve récente de cet engagement qui rejoint les objectifs de la Loi sur l'énergie de la Confédération: les installations modernisées de la station d'épuration de Neuchâtel (Step) vont chauffer l'équivalent de 400 logements et fournir en électricité l'équivalent de 200 ménages.

Bien que la Station d'épuration de Neuchâtel (Step) serve principalement à traiter les eaux usées – 6,8 millions de m³ traités en 2016 –, elle joue également un rôle toujours plus important de producteur de chaleur et d'électricité. «La Step est bien davantage qu'une station d'épuration, il faut la considérer comme un centre de valorisation, autrement dit une véritable centrale énergétique» a indiqué la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin lors d'une présentation aux médias.

Accompagnée de son collègue le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, de l'ingénieur communal Antoine Benacloche et du délégué à l'énergie Christian Trachsel, la directrice des Infrastructures de la Ville de Neuchâtel a pu présenter les installations modernisées de valorisation du biogaz. Les autorités communales souhaitent montrer que la Step est un rouage important dans la politique énergétique de la Ville – une politique totalement en phase avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, au sujet de laquelle le Conseil communal recommande sans réserve un «oui» dans l'urne le 21 mai prochain.

Vingt écoles chauffées

La Step, une centrale énergétique? En plus de traiter les eaux usées, cette infrastructure industrielle «digère» les déchets (les «boues») dans d'énormes silos où ceux-ci sont transformés en biogaz. Ce gaz passe ensuite dans une installation de couplage chaleur-force (CCF) qui produit de la chaleur et de l'électricité utilisées prioritairement pour couvrir les besoins propres de la Step et dont les surplus sont injectés directement dans le réseau.



La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin entourée de Philippe Philot et Nicolas Oppliger, coresponsables opérationnels de la Step, avec la distinction symbolique décernée par le comité national en faveur de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. • Photo: Stefano Iori

La récente rénovation des installations offre aujourd'hui un rendement annuel impressionnant: 2 millions de kWh d'énergie thermique et 2,5 millions de kWh d'électricité. Autrement dit, la Step alimente en chauffage

«La Step est bien davantage qu'une station d'épuration, il faut la considérer comme un centre de valorisation, autrement dit une véritable centrale énergétique.»

l'équivalent de 200 logements ou 20 collèges de La Maladière. Dans le même temps, elle couvre les besoins en électricité de 900 ménages moyens, correspondant à 1,2% de la consommation globale du territoire communal. A l'avenir, l'objectif est même de quasi doubler la production annuelle, avec 4 millions de kWh d'énergie calorifique et 3,7 millions de kWh d'énergie électrique. A noter par ailleurs qu'une partie des toits de la Step a été mise à disposition de Viteos pour

l'équiper de panneaux solaires photovoltaïques.

Voilà plus de vingt ans que la Ville de Neuchâtel poursuit une politique énergétique qui vise la société à 2000 watts d'ici 2050, via le programme Cité de l'énergie. Une politique qui a valu à la Ville une distinction européenne et qui se traduit par des actions concrètes, les dernières en date étant une économie de deux millions de kWh par an pour l'éclairage public, l'isolation du collège du Crêt-du-Chêne (un million de kWh calorifique en moins par an), ou encore, au registre de la promotion des énergies renouvelables, le fort soutien à la coopérative solaire (Coopsol) qui vient d'installer des panneaux solaires sur le toit du même collège.

Un «oui» résolu le 21 mai

«Nous sommes vraiment en route vers la société à 2000 watts, ce n'est pas une utopie!» a déclaré le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Un seul exemple, la consommation de l'éclairage public a été réduite de 40% en seulement huit ans. Et en tant que propriétaire d'un parc immobilier

important, la Ville de Neuchâtel se doit de montrer l'exemple. «Nos efforts se concentrent tout particulièrement sur de grandes infrastructures, qui elles aussi sont appelées à être beaucoup moins gourmandes,» a expliqué Olivier Arni.

En définitive, la politique énergétique de la Ville de Neuchâtel, à tra-

«La récente rénovation des installations offre aujourd'hui un rendement annuel impressionnant: 2 millions de kWh d'énergie thermique et 2,5 millions de kWh d'électricité.»

vers des cas concrets tels que l'assainissement des installations de la Step, s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Pas étonnant, dès lors, que le comité national en faveur du «oui» ait décerné une distinction à la Ville pour cette réalisation, à l'issue de la conférence de presse.



Quelque 350 élèves du Melinda Dance Center sur la scène du Passage pour présenter leur spectacle annuel

Le MDC rend hommage à Marcel Veillard

Tout juste un an après avoir emménagé dans ses nouveaux locaux, sis au numéro 2 de la rue des Noyers, le Melinda Dance Center présente son nouveau spectacle les 13 et 14 mai au Théâtre du Passage. L'occasion pour sa directrice, Melinda Stampfli, de rendre hommage au regretté Marcel Veillard, danseur et pédagogue, qui lui a transmis sa passion comme à de nombreux petits Neuchâtelois. Interview.

Qui était Marcel Veillard pour vous ?

Marcel Veillard était le fondateur de l'Académie de ballet de Neuchâtel, située juste en face des nouveaux locaux du MDC. Il a été mon premier professeur de danse. J'ai suivi des cours de 6 à 15 ans à l'académie, avant de partir me former à Berlin. C'est incroyable de penser que j'avais déjà un regard sur ce qui allait devenir ma future école de danse. Quand il est décédé, je n'ai pas eu le temps de lui dire au revoir. Marcel est la source de ma passion pour la danse. A travers ce spectacle, je souhaite lui rendre hommage.

Que racontez-vous de lui dans votre spectacle ?

Le spectacle est une manière de faire revivre la personne, le danseur qu'il était. Je n'ai pas souhaité retracer son histoire. J'ai rencontré plusieurs de ses proches qui m'ont raconté des anecdotes, mais cela appartient à sa vie privée. Je préfère aborder plusieurs étapes marquantes de sa vie comme son amour pour la danse, pour les chevaux – il était maître écuyer – la maladie, mais aussi la mort. Avec l'ouverture des nouveaux locaux, je ne voulais pas faire de spec-



Les danseuses et danseurs du MDC en répétition en vue du spectacle prévu les 13 et 14 mai au Théâtre du Passage.

• Photo: Stefano Iori

tacle cette année. Un jour, je regardais la photo de Marcel, qui trône depuis toujours sur l'étagère des trophées. Un jeu d'échecs se trouvait juste devant son portrait. L'idée était là !

Comment utilisez-vous ce jeu d'échecs dans la mise en scène ?

Nous mettons en scène toutes ces émotions par un jeu d'échecs. L'échiquier représente la vie de Marcel. On la reprend jusqu'à la mort du roi. Même si la maladie l'a vaincu, son héritage persiste. Pas moins de 350 élèves du MDC se relaieront sur la scène du Théâtre du Passage. Un sacré challenge ! D'autant plus qu'on s'y est pris bien plus tard que d'habitude. Nous avons commencé à préparer le spectacle à l'automne dernier. On joue une partie de vie, qui n'a pas été terminée. Chaque pièce symbolise une passion ou une émotion.

Les pions pour la danse, la dame pour l'amour et la tour pour la maladie.

Et plus concrètement, quel est le résultat sur scène ?

Du hip-hop au jazz en passant par le contemporain, on voyage à travers tous les styles de danse. Sur scène, la narration est soutenue à la fois par la création lumière de Pascal di Mito et par la projection vidéo du collectif neuchâtelois Supermafia. J'assume, pour ma part, la mise en scène aux côtés de mon équipe, qui m'a aidée à tout développer. Il s'agit du spectacle le plus poétique et authentique que nous ayons présenté. Le fait que l'on rende hommage à Marcel apporte une autre dimension à notre travail.

A votre tour, vous enseignez la danse. Est-ce important pour vous de transmettre cette passion que Marcel Veillard vous a donnée ?

Pendant des années, je l'ai fait sans y penser. Je suis une fonceuse qui ne regarde pas en arrière. En préparant ce spectacle, j'ai pris du recul sur ma carrière. Plusieurs personnes m'ont dit qu'elles retrouvaient Marcel à travers ma façon d'enseigner. Pour lui, nous étions comme les enfants qu'il n'a jamais eus. Même si j'ai un petit garçon, mes élèves sont aussi un peu mes enfants, car je les ai vus grandir. Certains sont arrivés à l'âge de 4 ans et sont majeurs aujourd'hui. C'est un cadeau de pouvoir leur enseigner mon art, et de les accompagner le plus loin possible.

Comment était-il comme professeur de danse ?

Marcel était humble, il faisait tout avec le cœur. Je me retrouve beaucoup dans sa philosophie. Le cœur et

la passion sont mon moteur. Durant les cours de danse, Marcel n'avait pas besoin de beaucoup parler pour que l'on comprenne ce qu'il attendait de nous. Il suffisait d'un regard pour comprendre ce qui n'allait pas. Toujours souriant, il avait beaucoup



Melinda Stampfli. • Photo: Marc-Alain Zimmerli

de classe. Il savait aussi être drôle et n'hésitait pas à nous charrier, mais toujours avec beaucoup de respect.

Qu'auriez-vous aimé qu'il dise de votre spectacle ?

L'idée principale est que rien ne s'arrête réellement. Il faut continuer à transmettre son savoir, partager son art, quel qu'il soit. J'espère qu'il lui plaira !

Anne Kybourg

« Marcel hommage à une vie... » : samedi 13 mai à 19h30 (complet) et dimanche 14 mai à 14h et 18h. Infos et réservations sur www.melinda-dance-center.ch



Bien plus qu'une simple école de danse

Dans ses nouveaux locaux à Serrières, le Melinda Dance Center dispose d'une surface de 1000 m² pour développer ses activités. Modern jazz, contemporain, street dance, break ou encore tricking (danse acrobatique) : l'école propose une large palette de cours de danse, mais aussi d'acrobatie, de chant et de théâtre. Mais pas seulement. Le MDC dispose d'un espace artistique où sont organisés des soirées concerts, des spectacles de théâtre, des expos ou encore des vernissages. Ces événements s'adressent au grand public, et non exclusivement aux membres. Toujours dans cet esprit de rencontre et d'ouverture, le MDC invite tous les jeudis soirs des danseurs,

professeurs ou chorégraphes de renom dans le cadre de ses masterclasses. Nul besoin d'être membre pour participer. « Tous les danseurs de la région sont les bienvenus », insiste Melinda Stampfli. Et de relever : « Je forme autant mes danseurs à devenir des professionnels de la danse, qu'à enseigner leur art. » Quinze de ses danseurs sont engagés dans des compagnies à l'étranger. « S'ils reviennent à Neuchâtel, ils passent toujours dire bonjour ou suivre des cours. Nous sommes une grande famille », explique la directrice. Créé en 2004, le MDC compte aujourd'hui plus de 400 membres, encadrés par 20 professeurs.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte au Service des Bâtiments de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Déchetterie des Plaines-Roches, démontage de containers et d'un garage existants. Création d'un nouveau bâtiment administratif et d'un hangar de tri à la route des Plaines-Roches, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 103423 pour le compte du Service de la Voirie de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Bureau Falbriard Architekten AG à Zürich, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison d'habitation, construction d'un immeuble d'habitation avec garage souterrain à la ruelle Vaucher 6, article 11773 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 103359 pour le compte de la Société Pilet, von Zenker & Partner. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Yves Bosson, architecte à Moudon (Bosson SA Constructions rurales), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un hangar métallique sur creux à lisier existant au chemin des Trois-Cheminées 16, article 8776 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 103283 pour le compte de Monsieur Marcel André Junod. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement de 6 places de parc extérieures à la rue Louis-Bourguet 7 et 11, articles 7610 et 16789 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 103507 pour le compte de Monsieur Mario Roberto Rusconi. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Pesex (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'appartements en toiture à la rue Louis-Bourguet 17, article 7530 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 102927 pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (Inext Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Mise en conformité des travaux réalisés (sanction de juin 2011). Création de locaux commerciaux dans l'annexe est à la rue des

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Jardin botanique

Fête de printemps en mode alpin



La Fête de printemps aura lieu ce dimanche de 11h à 17h. • Photo: Sefano Iori

En avant-première de la Fête de printemps du Jardin botanique, qui a lieu ce dimanche 7 mai de 11h à 17h, se déroulera samedi l'inauguration de l'Alpinum Claude Favarger. Ce jardin, constitué d'une collection de plantes alpines, se consacre exclusivement à la présentation des différentes fleurs reposant sur les massifs montagneux européens. Il sera par exemple possible d'y découvrir tout autant bien la flore de la Sierra Nevada que du massif du Caucase ou encore des Pyrénées. Ce jardin tient son nom d'un grand spécialiste neuchâtelois des plantes de haute montagne, qui a également été directeur de l'Institut de botanique de 1946 jusqu'en 1983 et recteur de l'Université de Neuchâtel de 1965 à 1967. L'exposition de ces plantes alpines sera permanente et ouverte tous les jours. Quant à la Fête de printemps, elle accueillera dimanche petits et grands pour diverses animations, dont, dans le cadre de Neuchâtel Ville du Goût, une exposition de champignons proposée par la Société mycologique de Neuchâtel, et des dégustations de bières brassées à Neuchâtel et de plantes sauvages. (jr)

Passeport-Vacances 2017

Les réservations sont ouvertes!

Après de longs mois de travail et de séances, le comité 100 % bénévole du Passeport-Vacances pour les jeunes de Neuchâtel et environs a le plaisir d'annoncer que l'édition 2017 est prête! La réservation pour l'achat d'un passeport peut se faire du 2 au 15 mai par internet sur le site www.passeportvacancesne.ch. La vente aura lieu jeudi 18 mai de 18h30 à 20h aux points de vente mentionnés sur le bulletin d'inscription. Le prix est de 60 francs. Pour rappel, le coût effectif d'un passeport revient à 100 francs, différence prise en charge par différents dons.

La durée du passeport est de 5 semaines, du 3 juillet au 11 août. Il n'y a pas d'activités prévues la cinquième semaine des vacances, soit du 31 juillet au 5 août. Au total, 254 activités sont proposées en 2017 pour les enfants nés entre 2002 et 2009, dont 15 nouvelles, comme un cours de réparation de vélo, les abeilles sauvages, la découverte du milieu hippique ou la découverte des métiers de la carrosserie. Contact: Natacha Wildhaber, natacha.wildhaber@bluewin.ch, tél. 079 729 86 62

Par ailleurs, le comité cherche toujours de nouveaux accompagnateurs, âgés de 18 ans et plus. Venez vous informer sans obligation à l'occasion de la bourse aux accompagnateurs, mardi 9 mai de 18h à 19h30 au CPLN. Contact: nathalie.flury@bluewin.ch.

Enquêtes publiques (suite)

Usines 44 (rue des Amandiers 5), article 12903 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 101484 pour le compte de la Société Extragone SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Wynd van der Woude, architecte à Genève (Index Architectes sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Surélévation d'une maison individuelle à la rue Jeanne-de-Hochberg 26, article 7342 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 103121 pour le compte de Madame Monica Budowski. Les plans peuvent être consultés du 5 mai au 6 juin 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Enquête publique

Etablissement public

Demande de M. Metin Gündüz, associé gérant, pour l'obtention d'une autorisation permanente à 06h00 pour exploiter l'établissement public «Au Paradis kebab», sis Place Pury 1a, 2000 Neuchâtel, en application de la Loi sur la police du commerce (LPCom) et son règlement d'exécution des lois sur la police du commerce et sur les établissements publics (RELPCoM). Délai d'opposition: 5 juin 2017.

Journée de la fibromyalgie

Chansons et ballons pour sensibiliser

L'association Fibro'Actions Suisse organise samedi 13 mai à Neuchâtel une manifestation publique à l'occasion de la Journée mondiale de la fibromyalgie. De 10h à 17h, rue du Concert, des chanteurs (Jenny Lorant, Jessana et Roberto Cassano), des humoristes (Raynald et Chris Mukuna) et le magicien de ballons Zebrano animeront la journée. Celle-ci débutera à 10h30 par une conférence du docteur Christophe Perruchoud. Elle sera suivie, à 11h30, par le lâcher de 200 ballons. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le monde politique, les institutions et les médias à la situation des personnes qui souffrent de fibromyalgie, maladie qui n'est pas reconnue en Suisse.



« Full Throttle », 20 ans après



Lionel Imhoff



Niels Weber

Ce qui devait être un test de routine, vite fait bien fait, s'est transformé en une bonne partie de la nuit à chercher la solution d'énigmes, à rire de bon cœur et sourire de nostalgie. Nous nous sommes replongés 20 ans dans le passé avec ce « remaster » de « Full Throttle » et c'était bon !

A l'instar de *Day of the Tentacle* et *Monkey Island*, c'est une version remise à jour du jeu sorti en 1995 qui débarque sur PC, PS4 et PSVita (oui oui). Enfourchez votre bécane pour vivre une grande aventure dans un univers alternatif d'anticipation. L'histoire reste identique au jeu de l'époque. On y incarne Ben, un chef de gang de motards, bien dans ses bottes, qui se fait accuser à tort du meurtre du PDG de la seule compagnie de moto du pays encore existante. C'est donc un contexte plus mature que d'habitude et il s'en dégage continuellement des relents d'essence et de bitume.



« Full Throttle », avant (1995) / après (2017). • Photo : sp

Tu cliques ou tu pointes ?

Les énigmes s'enchaînent dans un gameplay de style point-and-click, qui proposait déjà un renouveau. La barre d'action prenant un tiers de l'écran

était remplacée par une interface plus moderne, apparaissant à la demande, ainsi que certaines phases de jeu plus « action », comme les combats à moto. Les puzzles en deviennent

aussi moins loufoques. Comme les autres refontes Lucasarts produites par Double Fine Adventure, le graphisme a été remis au goût du jour, même si le côté très cartoon était déjà de bonne qualité pour l'époque. La bande son a également profité d'un lifting mais a conservé son ambiance fondamentalement rock, notamment grâce aux excellents morceaux des *Gone Jackals*.

Nostalgie kilométrique

Il est toujours possible de passer de l'ancien visuel au nouveau et des commentaires audio des développeurs originaux fourmillent d'anecdotes amusantes. On y apprend par exemple que c'est Clint Eastwood qui a inspiré le plissement des yeux de tous les personnages, mais aussi car cela était bien plus simple à animer ainsi. Mais aussi que le projet était alors plus ambitieux que ce que l'on pourrait croire aujourd'hui.

Que vous n'ayez jamais emprunté cette route ou que votre blouson à clous vous manque, n'hésitez pas. Les 15 francs vaudront largement les quelques heures de jeu proposées. Et si l'expérience vous plaît, pensez aussi à essayer la nouvelle production *Thimbleweed Park*, hommage efficace, prenant et original au genre.

L.I. / N.W.

• Retrouvez nos impressions sur notre site www.semperludo.com.



La célèbre passerelle du quai Ostervald a été imaginée par deux architectes de Winterthur. • Photo : Stefano Iori

Accéder aux utopies

Sa fine silhouette s'élanche sur le lac, surplombant les eaux dans un équilibre léger : la passerelle de l'Utopie est familière aux promeneurs du bord du lac et les touristes empruntant le quai Ostervald s'arrêtent volontiers un moment sur cette construction pour admirer le paysage lacustre neuchâtelois. Mais se souvient-on encore de l'origine de cette passerelle ?

Dans le cadre du 700^e anniversaire de la Confédération, en 1991, la ville de Neuchâtel s'offre pour accueillir le volet architectural de la Fête des quatre cultures : de jeunes architectes provenant de toutes la Suisse investissent les rues de la cité pour proposer leurs installations sous le thème « un accès aux utopies ».

Parmi celles-ci figure un projet imaginé par Franck et Regula Mayer, architectes à Winterthur. Cette construction s'appuie sur le belvédère du quai pour se projeter vers le lac. Renouant avec le môle ou la jetée, elle invite au départ vers l'inconnu et l'aventure, à se risquer vers l'utopie.

L'installation ne devait durer que quelques mois, le temps de cette exposition. Mais le succès rencontré par cette passerelle incite les autorités à la conserver « aussi longtemps que son état ne suscite pas de réparations importantes ». Vingt ans plus tard, ce monument désormais emblématique du quai Ostervald a bénéficié d'une réhabilitation complète, permettant aux promeneurs de réinvestir les lieux en toute sécurité.

Vincent Callet-Molin

Conseil général

Finances et nature au menu le 8 mai

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 8 mai 2017, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapport du Conseil communal

17-003

Rapport du Conseil communal, concernant le règlement communal sur les finances (RCF).

17-006

Rapport du Conseil communal, concernant la politique en faveur de la biodiversité, le programme «Nature en ville» et la commission nature et paysage.

Autre objet

17-607

Interpellation du groupe socialiste par M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Dix ans de plan de stationnement, des incohérences et un besoin de s'adapter aux besoins des citoyennes et des citoyens».

Neuchâtel, le 25 avril 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Conservatoire

Portes-ouvertes samedi

Le samedi 6 mai prochain, de 10h à 16h, le Conservatoire de musique neuchâtelois organise sa journée portes ouvertes annuelle. Les participants, qui seront accueillis en musique, auront la possibilité d'en apprendre davantage sur l'ensemble des instruments enseignés et sur la totalité des activités, variées et attractives, que le Conservatoire propose à ses étudiants. Ces derniers feront d'ailleurs diverses prestations publiques au cours de la journée. Des bons seront distribués pour une leçon d'essai gratuite. Rendez-vous sur le Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, à Neuchâtel. D'autres journées portes ouvertes auront lieu à La Chaux-de-Fonds (13 mai), à Fleurier (20 mai) et au Locle (10 juin). (jr)



Prévention du suicide

« Appel d'air » pour briser le silence



Un bus VW va sillonner le canton cet été. • Photo : sp

La campagne de prévention du suicide « Appel d'air », lancée à mi-avril à Neuchâtel, s'adresse en premier lieu aux jeunes neuchâtelois entre 12 et 20 ans. Son objectif ? Informer les jeunes sur les ressources d'aide à leur disposition, notamment à travers les associations ou organismes de la région.

Pro Juventute Arc Jurassien assure le pilotage et la gestion du projet, qui réunit de nombreux partenaires actifs dans le domaine de la santé mentale. « Appel d'air » veut sensibiliser les jeunes aux problématiques de santé mentale en leur fournissant les outils pour les aider à faire face aux crises de vie auxquelles ils peuvent être confrontés. Une plateforme internet (www.appel-dair.ch) les renseigne sur les ressources d'aide disponibles dans la région. Plusieurs clips de sensibilisation, réalisés avec des jeunes comédiens amateurs de la région, seront diffusés via les réseaux sociaux et dans les salles de cinéma. Pour le premier clip, qui traite du cyberharcèlement et qui a été tourné au Théâtre du Passage de Neuchâtel, le sentiment d'étouffement a été illustré par une adolescente qui se fait agresser de manière de plus en plus virulente et qui finit par se noyer dans un aquarium rempli d'eau. Grâce à « Appel d'air », elle peut briser le silence et retrouver son souffle. Enfin, un dépliant sera distribué dans toutes les écoles du canton de Neuchâtel et un bus VW va sillonner le canton cet été et aller à la rencontre des jeunes.

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Muséum d'histoire naturelle, un poste d'

assistant-e de collections à 60%

Votre mission : participation aux projets de conservation et de reconditionnement des collections avec l'encadrement des conservateurs-trices de collections; restauration et suivi des spécimens; suivi des ravageurs; participation à la réalisation des expositions temporaires; gestion de la mise en exposition des spécimens; restauration des objets de collection et de mobilier dans les expositions.

Délai de postulation : 18 mai 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

■ Mercredi 26 avril, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et intégration, a représenté les Autorités communales à l'inauguration de l'Oloïde du giratoire du Grand Ruau, à Auvornier.

■ Mercredi 26 avril, M. Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, a représenté les Autorités communales à la cérémonie d'ouverture du 7^e Salon de l'Immobilier Neuchâtelois, aux Patinoires du Littoral.

■ Jeudi 27 avril, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors de la conférence Smart City à Bâle.

■ Vendredi 28 et samedi 29 avril, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales à l'assemblée générale de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises, au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Samedi 29 avril, M^{me} Sylvie Hofer-Carbonnier, secrétaire du Conseil général, a représenté les Autorités communales à la cérémonie d'ouverture du Final Four du Championnat suisse junior de volleyball, à la salle de la Riveraine.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Ursula et Frédéric Perriard-Hänni, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, Eliane et Michel Joye-Montandon, Suzanne et Jean Michel-König, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Marianne et Jean-Pierre Lüthi-Guest, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Mobilité des seniors

Nouvel atelier

Un atelier «Etre mobile avec les transports publics» aura lieu les 17 mai et 12 septembre, de 8h30 à 12h, dans le bâtiment de l'Ecap, place de la Gare 4. Il permettra aux participants de se familiariser avec le système des transports publics de la région : ils pourront notamment y apprendre à maîtriser les distributeurs de billets à écran tactile et à comprendre le système d'abonnements Onde Verte. Participation gratuite, mais inscription obligatoire auprès de l'organisateur Pro Senectute : 032 886 83 39. (jr)



Semaine du 3 au 9 mai 2017

Trois sorties cinéma



La cité perdue de Z

Percy Fawcett est l'un des plus grands explorateurs du 20^e siècle. Le réalisateur James Gray retrace son incroyable parcours, selon une histoire vraie. En 1906, alors que Percy Fawcett s'apprête à devenir père, la Société géographique royale d'Angleterre lui propose de partir en Amazonie afin de cartographier les frontières entre le Brésil et la Bolivie. Sur place, le chercheur britannique se prend de passion pour l'exploration et découvre des traces de ce qu'il pense être une cité perdue très ancienne. De retour en Angleterre, Fawcett n'a de cesse de penser à cette mystérieuse civilisation, tiraillé entre son amour pour sa famille et sa soif d'exploration et de gloire. | Studio

Sept minutes

Une usine de textile au sud de l'Italie est vendue à une multinationale française. D'après les premières nouvelles, personne ne sera licencié. Le personnel, en majorité des femmes, est soulagé de l'apprendre. Mais le contrat prévoit une clause, un tout petit détail: la durée de la pause repas sera raccourcie. Sept minutes de moins, sur une durée initiale de quinze. Dans un incroyable huit clops, onze femmes représentent l'ensemble du personnel. C'est à elles que revient la lourde tâche de décider pour toutes les autres si elles acceptent ou non cette proposition. | Cinéma minimum



Et les mistral gagnants

Ambre, Camille, Charles, Imad et Tugdual ont entre 6 et 9 ans. Ils vivent dans l'instant. Avec humour et surtout l'énergie optimiste de l'enfance, ils nous entraînent dans leur monde et nous font partager leurs jeux, leurs joies, leurs rires, leurs rêves, leur maladie. Avec beaucoup de sérénité et d'amour ces cinq petits bouts d'homme nous montrent le chemin du bonheur. Il s'agit du premier documentaire d'Anne-Dauphine Julliard, auteure du livre « Deux petits pas sur le sable mouillé », dans lequel elle partage son expérience de vie autour de la maladie et de la mort de sa fille Thais (lire aussi en p. 7). | Rex

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Patrice Neuenschwander, rédacteurs
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Cathy Ecabert
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h, tél. 032 717 73 20.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Cro

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Samedi 6 mai les piscines sont fermées au public jusqu'à 13h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale, (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 032 717 74 10, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop, tél. 032 717 72 20

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h, tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 6 et dimanche 7 mai 2017

Sud:

Collégiale: di 07.05, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas: je 04.05, 10h, méditation, salle du refuge; di 07.05, 10h, culte paroissial avec sainte cène, M. C. Allemann, vente de fruits TerrEspoir.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: di 07.05, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 06.05, 17h, messe en portugais, di 07.05, 10h et 11h45, messes première communion, 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 06.05, 17h, messe; di 07.05, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 06.05, 18h30, messe; di 07.05, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 06.05, 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 07.05, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 07.05, 10h, messe à La Chaux-de-Fonds.

Invitation

Portes ouvertes



VILLE DE NEUCHÂTEL

CAVES DE LA VILLE



“Portes ouvertes les 5 et 6 mai 2017”

Vendredi 5 mai 2017
de 17 h à 21 h

Samedi 6 mai 2017
de 10 h à 18 h



Neuchâtelois et Chaux-de-Fonniers sont invités à bouger ensemble ce dimanche dans le cadre des dix ans de la Maladière

Cours, saute, glisse et vole au stade

A l'occasion de son 10^e anniversaire, le stade de la Maladière accueille ce dimanche 7 mai une grande fête du mouvement. Les habitants de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont conviés à participer au défi intercommunal organisé dans le cadre du concept «La Suisse bouge». Bubble foot, handball, tyrolienne ou yoga parent-enfant: pas moins de 23 disciplines sportives figurent au programme. Que vous soyez sportif aguerri ou débutant, jeune ou moins jeune, seul ou en famille: cet événement est ouvert à toutes et tous, quel que soit l'âge et la condition physique.



Parmi les 23 disciplines sportives proposées, les participants pourront notamment disputer une partie de bubble foot. Fous rires garantis! • Photo: sp

record national de la plus grande leçon collective de gymnastique. Cette action supplémentaire en faveur de la promotion de l'activité physique aura lieu uniquement le 7 mai dans 80 communes. Objectif local: «Pour le record et les dix ans du stade de la Maladière, faisons que chaque mètre carré de la pelouse soit occupé!» Le terrain peut accueillir plus de 3'700 personnes pour tenter de remporter ce record. Comme pour le défi intercommunal, la leçon de gymnastique géante est ouverte à toutes et tous, peu importe l'âge et la condition physique. Seule la motivation compte!

Le stade de la Maladière a été inauguré le 18 février 2007. Pour marquer l'événement, un match de football opposait Neuchâtel Xamax au FC La Chaux-de-Fonds. Dix ans après, ce ne sont plus les footballeurs qui transpirent, mais bien les habitants des deux villes. «Dans un canton parfois miné par les régionalismes, nous avons choisi de rassembler la population à travers le sport», a indiqué en conférence de presse le conseiller communal Thomas Facchinetti. L'esprit 100% fair-play de la manifestation est également soutenu par la conseillère communale de La Chaux-de-Fonds, Katia Babey. «Pour La Chaux-de-Fonds, cet événement est loin d'être anodin puisqu'il constitue l'une des dix mani-

festations prévue cette année dans le cadre du label *Ville européenne du sport 2017*, dont l'objectif consiste à populariser la pratique du sport».

« Un enfant de 5 ans doit pouvoir participer au même titre qu'une grand-maman de 80 ans. »

Bouger pour sa ville

Le principe du jeu est simple: les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds se mettent au défi de totaliser le plus grand temps d'activité durant

la journée du 7 mai. A son arrivée, chaque participant détermine pour quelle commune il souhaite bouger. Il lui sera remis une carte avec un code-barre lié à son choix. Elle sera scannée à chaque début et fin d'activité. Le participant choisit les disciplines qu'il souhaite exercer. «Ce sont bien les minutes d'activité physique qui sont prises en compte et non pas les performances des participants. Un enfant de 5 ans doit pouvoir participer au même titre qu'une grand-maman

« Pour le record et les dix ans du stade de la Maladière, faisons que chaque mètre carré de la pelouse soit occupé! »

de 80 ans», a insisté Sandra Solenthaler, coordinatrice de projet «La Suisse bouge». La majorité des activités sportives se déroulera selon un tournus de 30 minutes. Elles seront animées par des clubs et associations sportives de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Le temps cumulé par chacune des deux villes pourra être suivi d'heure en heure.

Tentative de record national

Pour pimenter encore un peu cette journée, Neuchâtelois et Chaux-de-Fonniers seront invités à rassembler leur énergie, afin d'établir le

Promouvoir une alimentation équilibrée

Le programme national «La Suisse bouge» vise non seulement à encourager l'activité physique, mais également à promouvoir une alimentation saine et équilibrée auprès de la population. Dans cet esprit, la journée du 7 mai démarrera par un brunch «santé et énergie», dont la composition sera supervisée par deux diététiciennes. Le repas sera servi au Lobby Bar de 10h à 11h, sur inscription préalable. Parmi les 170 communes inscrites à l'édition 2017 de «La Suisse bouge», les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sont celles qui comptent le plus d'habitants. «La présence de ces deux grandes communes donne un impact suprarégional à la manifestation. C'est également un moyen de relancer l'événement au niveau national», estime Sandra Solenthaler. (ak)

- **Infos et inscriptions sur www.lessports.ch/manifestations**



Programme en bref

- **10h-11h** Brunch santé sur inscription
- **11h-16h** Activités sportives pour tous
- **14h20-14h30** Partie officielle
- **14h30-15h30** Tentative de record suisse
- **16h00** Fin de la manifestation



Les enfants ne sont pas oubliés: ils pourront tester le yoga avec leurs parents ce dimanche au stade de la Maladière. • Photo: Robin Nyfeler